



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 09 NOVEMBRE 2021

Présents : MM. Lacour - Maillet - Moukrim – Lotte - Cyprien

Excusé : M. N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 15H00**
- **16 ans (U16) 14H30**
- **18 ans (U18) 14H30**
- **Seniors 14H30**
- **Seniors CDM 09H30**
- **Anciens /dimanche matin 09H30**
-
- **Féminines U15F U18F 15H00**
- **Et SENIORS**

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 13H00**
- **16 ans (U16) 12H30**
- **18 ans (U18) 12H30**
- **Seniors 12H00**

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

**Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.**



**COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL
ANDRE COUTELIER SENIORS 1**

TOUR de CADRAGE du 14 NOVEMBRE A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	HERBLAY SUR SEINE FC	CHAMPAGNE SFC
2	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	COSMO TAVERNY
3	VAUREAL FCM	ST LEU 95 FC

SOISY ANDILLY MARGENCY FC

Footclubs 02/11/

SOISY ANDILLY MARGENCY FC / COSMO TAVERNY

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 16h00

Accord des deux clubs

Accord de la commission

VAUREAL FCM / ST LEU 95 FC

Changement de date et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le mercredi 24 novembre à 20h00.



COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL 14 ANS

2ème TOUR du 27 NOVEMBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	BRUYERES BERNES USM	VAUREAL FCM
2	JOUY LE MOUTIER FC	ERMONT AS
3	BEAUCHAMP AS	ENTENTE SSG
4	GARGES FCM	HERBLAY SUR SEINE FC
5	MONTMORENCY FC	FOSSES UF
6	GOUSSAINVILLE FC	ST BRICE FC
7	PERSAN US 03	FRANCONVILLE FC
8	ENT. ECOUEN BOUFF.	ST LEU 95 FC
9	PONTOISIENNE JS	CORMEILLAIS ACS
10	DEUIL ENGHIEU FC	ARNOUVILLE F As.
11	MONTSOULT BAILLET US	COSMO TAVERNY
12	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	BEZONS USO
13	ST PRIXES	ENT. MERY MERIEL B.

COUPE DU COMITE 14 ANS

TOUR de CADRAGE du 27 NOVEMBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC 3	CERGY PONTOISE FC 2
2	ST LEU 95 FC 3	SARCELLES AAS 3
3	GOUSSAINVILLE FC 3	ST BRICE FC 3
4	GARGES FCM 2	ARGENTEUIL RC 2
5	GOUSSAINVILLE FC 2	ST LEU 95 FC 2
6	SARCELLES AAS 4	ST OUEUEN L'AUMÔNE AS 2



FORFAIT AVISE

OSNY FC

Mail du 04/11/2021

Pris note de votre forfait avisé en SENIORS F match du 06/11/2021.

COURRIERS

ECOUEEN FC éliminé de la coupe JEAN LESTRUHAUT voir le procès verbal des statuts et règlements du 08/11/2021.

GROSLAY FC se voit donc qualifié pour la suite de la coupe.

BEZONS USO éliminé de la coupe JEAN LESTRUHAUT voir le procès verbal des statuts et règlements du 08/11/2021.

ARGENTEUIL FC se voit donc qualifié pour la suite de la coupe.

Animateur de séance M MAILLET

Secrétaire de séance : M CYPRIEN